

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 octobre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° I-331

présenté par
M. Guy Bricout et M. Leroy

ARTICLE 19

Supprimer l'alinéa 6.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement qui vise à revenir au plafonnement en vigueur des budgets des Agences de l'Eau. En effet, en l'état actuel, le projet de loi de finances priverait les agences de pas moins de 195 m€ de redevances potentielles. Un non-sens lorsque l'on considère le nombre de missions que cette Agence doit mener.